

DUPLESSIS' ORPHANS

Copied from Le Devoir

Le samedi 27 mai 2000

Orphelins de Duplessis: brèche dans le camp péquiste

Robert Dutrisac

Le député Paquin sonne la charge en proposant la création d'un fonds de compassion

Une large brèche s'est ouverte dans la position gouvernementale sur le traitement à réserver aux orphelins de Duplessis. Appuyé par plusieurs de ses collègues, le député péquiste de Saint-Jean, Roger Paquin, sonne la charge pour que le gouvernement Bouchard fasse amende honorable et accorde des compensations personnelles à ces quelque 2000 victimes du passé.

Mardi à l'Assemblée nationale, Roger Paquin déposera une pétition signée par plus de 20 000 personnes réclamant du gouvernement qu'il applique la dernière recommandation de la Commission des institutions. Mandatée en 1997 pour se pencher sur le sort des «enfants de Duplessis», cette commission parlementaire a recommandé à l'unanimité que le gouvernement verse «une aide graduée, matérielle et financière» à ces orphelins qui ont été victimes d'internement illégal ou qui ont subi des sévices physiques ou sexuels.

Non seulement le député de Saint-Jean présente cette pétition lancée en février dernier par le Comité d'appui pour la justice aux orphelins de Duplessis, il la défend pleinement. M. Paquin n'a jamais renié la position qu'il a prise en 1997 à titre de membre de la Commission des institutions. «Il ne s'agit pas de juger le passé mais de poser aujourd'hui un geste tel qu'on puisse se regarder demain, tous ensemble comme collectivité, dans la dignité», a livré au Devoir M. Paquin, qui en appelle à «un geste correct, civique et honorable».

«Il y a une majorité de députés qui sont favorables à une solution qui soit respectueuse de la recommandation de la Commission des institutions», a signalé le député. Il a indiqué que le député de Groulx, Robert Kieffer, avait, comme lui, accepté de présenter la pétition. Parmi les députés péquistes qui se seraient montrés sympathiques à cette solution, on note Lyse Leduc, Normand Jutras, Michel Morin et Céline Signori.

Le député suggère que le gouvernement crée un fonds de compassion auquel il verserait la première contribution. Ce geste pourrait être imité par les institutions qui se sentent concernées comme l'Église ou le Collège des médecins. Ce fonds serait administré par des fiduciaires neutres. «On a des victimes, il s'agit de le constater. Je ne cherche pas des coupables dans l'Église, je cherche des chrétiens compatissants. Je ne cherche pas des médecins coupables, je cherche des professionnels qui sont sensibles à la misère humaine», a dit M. Paquin.

Jusqu'ici, le gouvernement Bouchard a toujours refusé de verser des compensations financières personnelles aux orphelins de Duplessis. Il s'est toutefois acquitté des cinq autres recommandations de la Commission des institutions.

Entre autres, le premier ministre Lucien Bouchard a publiquement exprimé ses regrets et le gouvernement a facilité la correction des dossiers médicaux des orphelins victimes de faux diagnostics. Mais sa dernière offre de créer un fonds collectif, doté de trois millions, pour aider les orphelins qui en auraient besoin a été rejetée l'an dernier par le Comité des orphelins de Duplessis et son président, Bruno Roy.

Dans son rapport remis en mars 1999, le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, avait proposé une indemnisation de 30 000 \$ pour chacun des orphelins, se basant sur les indemnisations moyennes offertes dans de semblables cas dans les autres provinces, ce qui pourrait représenter une somme de 60 millions.

Comité d'appui

Présidé par le psychiatre et ex-ministre péquiste de la Santé, Denis Lazure, le Comité d'appui pour la justice aux orphelins de Duplessis est venu prêter main-forte l'an dernier au comité présidé par Bruno Roy. «Je trouvais que la cause n'avancait pas», a dit M. Lazure. Ce comité est appuyé par une soixantaine de personnalités québécoises bien en vue: universitaires, écrivains, comédiens, avocats, etc.

«Il y a toute une série d'événements qui font que le fruit est mûr. Le gouvernement a tout ce qu'il faut pour régler cette question», estime M. Lazure. Il cite le fait que le gouvernement n'est pas dans une situation financière aussi difficile qu'en 1997. Il note les articles ravageurs publiés dans les plus grands quotidiens de Boston, Los Angeles, New York et Washington ainsi que dans Le Monde. Il rappelle qu'un documentaire, signé par le cinéaste américain qui a réalisé un film sur le siège de Waco, William Gazecki, sera lancé à l'automne. «Pourquoi le gouvernement tarde-t-il? Durant ce temps-là, sur le plan politique, il se fait une publicité qui est très néfaste pour le Québec, a fait remarquer M. Lazure. Ce que les 1500 ou 2000 orphelins de Duplessis ont vécu, c'est un désastre individuel et psychosocial. Pourquoi le gouvernement prolongerait cette espèce d'insécurité et des drames individuels?»

Le comité d'appui rencontrera le ministre des Relations avec les citoyens, Robert Perreault, lundi. Le ministre a refusé de commenter les derniers développements dans cette affaire. À son cabinet, on indique qu'il attend une contre-offre de la part des orphelins de Duplessis à la suite du rejet de sa propre proposition